

Me Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS
Avocat Associé au Barreau de Marseille
43/45 rue Breteuil 13006 MARSEILLE
Tél. : 04 13 24 13 64- i.gadalla@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT

D'UN APPARTEMENT T3 ET D'UNE CAVE
Sis à MARSEILLE (13014), 10/14 Boulevard Truphème,
Résidence dénommée « Le Galois »,

MISE A PRIX : 21 000,00 €

VISITE LE MARDI 28 AVRIL 2026 DE 10 H 30 A 11 H 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 6 MAI 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un immeuble sis à MARSEILLE (13014),
10/14 Boulevard Truphème, Résidence dénom-
mée « Le Galois », cadastré section 892 E n° 237,
238, 239, 240, lieudit 10 et 14 bd Truphème,
d'une surface totale de 00 ha 06 a 22 ca.

Lot n° 5 : Une cave située au sous-sol portant
le numéro 5,
Et les 2/1000èmes des parties communes géné-
rales.

Lot n° 20 : Un appartement de type 3A au
centre du 2^{ème} étage, comprenant : un vesti-
bule, une salle de séjour, une cuisine, deux
chambres, une salle d'eau, un WC, 2 pla-
cards et 1 balcon,
Et les 51/1000èmes des parties communes
générales.

**D'après le procès-verbal de descrip-
tion**

Maître Marion MICHAUT, Commissaire de
Justice Associé, a établi le 22 octobre 2025
le procès-verbal de description au bien aux

termes duquel il apparaît que le bien objet de la saisie est situé 10/14 Boulevard Truphème, 13014 MARSEILLE – Résidence dénommée LE GALOIS, au 2^{ème} étage.

Il se compose d'un couloir, un séjour, un balcon, une cuisine, 2 chambres, une salle de bains avec toilette et d'une cave.

Les lieux sont occupés.

Le certificat de mesurage des lieux établi conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965 par Monsieur Frédéric BAROUH en date du 22 octobre 2025 conclut à une superficie de 54,62 m².

Le syndic est le Cabinet CITYA PARADIS dont le siège social est situé 146 Rue Paradis à MARSEILLE (13006).

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société **LCL CREDIT LYONNAIS**, société anonyme à conseil d'administration au capital social de 2.037.713.591,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le n° 954 509 741, dont le siège est situé 18, Rue de la République 69002 Lyon, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Agissant en vertu :

De la copie exécutoire contenant un acte de prêt reçue aux minutes de Maître Fouad KARROUM, Notaire à AVIGNON, le 29 septembre 2023.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 9 mars 2026

Me Thomas D'JOURNO
Avocat